



Fin 2007, en Bretagne 42 500 personnes vivent dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Ces personnes, en majorité des femmes (74 %) sont âgées en moyenne de 84 ans et la moitié d'entre elles résident en institution depuis moins de 3 ans (2 ans et 9 mois). Les résidents sont de plus en plus dépendants, 44 % sont considérés comme très dépendants (GIR 1 et 2). En 2007, 10 000 personnes ont quitté définitivement leur établissement, principalement suite à un décès.

Les établissements pour personnes âgées emploient 26 100 personnes, dont 8 000 aides-soignants. Le taux d'encadrement global est passé de 47 emplois (en ETP) pour 100 places d'hébergement en 2003 à 52 en 2007 : depuis la dernière enquête de 2003, la grande majorité des établissements ont signé une convention tripartite et accueillent désormais une population de plus en plus dépendante nécessitant plus de personnel.

*Stefan Munier, Véronique Boitard
Service études et statistiques*

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées Les résidents et le personnel

Au 31 décembre 2007, 42 500 personnes sont accueillies au sein des établissements pour personnes âgées de Bretagne. Parmi ces personnes, 32 500 sont en EHPAD, établissements pour personnes âgées dépendantes. Le taux de recours, part des personnes accueillies en établissement sur l'ensemble de la population bretonne âgée de 60 ans ou plus, est de 5,7 %. Ce taux atteint 12 % s'agissant des personnes âgées de 75 ans et plus et 29 % pour les personnes âgées de 85 ans et plus, au niveau national ce taux de recours est inférieur, il s'établit respectivement à 10% et 24 %.

Les femmes représentent les trois quarts des résidents, proportion identique à celle relevée à l'occasion de l'enquête menée en 2003. Toutefois, les hommes sont majoritaires parmi les résidents âgés de moins de 75 ans, proportion atteignant 60% chez les moins de 65 ans. A partir de 75 ans, les femmes sont majoritaires. Elles représentent ainsi près de 80 % des résidents âgés de 75 ans ou plus et 88 % parmi les 95 ans ou plus.

Des résidents de plus en plus âgés...

Les résidents des établissements sont de plus en plus âgés. En 2007, l'âge moyen des résidents est de 83 ans et 11 mois alors qu'en 2003 il était de 82 ans et 6 mois, soit 17 mois de plus. Les femmes sont plus âgées que les hommes avec une moyenne de 85 ans et 4 mois contre 79 ans et 9 mois.

Les moins de 75 ans ne représentent plus que 14 % des résidents contre 17 % en 2003 alors que le nombre de centenaires a progressé de 20 % passant de 300 à près de 360.

En Bretagne, l'âge moyen des résidents ne varie que très peu selon le type d'établissement qui les héberge.

A l'entrée dans l'établissement, l'âge moyen des résidents est de 80 ans et 2 mois. Au plan national, l'âge moyen à l'entrée en établissement est supérieur de deux mois. En moyenne les hommes sont entrés en établissement plus jeunes à l'âge de 76 ans et 3 mois que les femmes, 81 ans et 6 mois. Les personnes rentrent de plus en plus tardivement en établissement, ainsi pour les 10 300 personnes ayant intégré un établissement en 2007, leur âge moyen à l'entrée est nettement plus élevé 83 ans et 5 mois.

La durée de séjour en établissement est relativement courte, ainsi la moitié des résidents présents au 15 décembre

2007 sont en établissement depuis 2 ans et 10 mois. L'ancienneté dans l'établissement est plus grande au sein des logements-foyers avec un résident sur deux accueilli depuis plus de 3 ans et 4 mois, en effet dans un passé encore proche la majorité des logements-foyers dont peu étaient médicalisés accueillait des personnes plus jeunes et plus valides, ce type de structure étant une solution intermédiaire entre le logement personnel et l'établissement.

En 2007, les résidents ont quitté leur établissement après 2 ans et 9 mois (3 ans en 2003). La durée moyenne de séjour au sein des logements-foyers est de 3 ans et 11 mois contre 2 ans et 6 mois pour les maisons de retraite et 2 ans pour les unités de soins de longue durée.

Plus de 10 000 nouvelles admissions en 2007

Près de 10 300 personnes sont entrées en établissement en 2007 soit le quart de la population accueillie. Au niveau national, le flux atteint 35 % des résidents. Sur l'année, les premières entrées et les sorties définitives s'équilibrent. Le taux de rotation varie selon la catégorie d'établissement observée. Ainsi, il est de 20 % dans les logements-foyers, de 25 % dans les maisons de retraite et atteint

34 % dans les unités de soins de longue durée.

Le plus souvent, pour 64% des cas, la sortie de l'établissement fait suite au décès du résident. Les trois quarts des décès surviennent dans l'établissement et le quart durant une hospitalisation. Le retour au domicile ou chez un proche concerne 19 % des sortants. Plus d'un résident sortant sur dix quitte son établissement pour se rendre dans un autre établissement pour personnes âgées. Ils sont ainsi 9 % à entrer dans une maison de retraite, 4 % dans une unité de soins de longue durée et 1 % dans un logement-foyer.

Une prise en charge de proximité

Près de 9 résidents sur 10 étaient domiciliés dans le département avant leur entrée en établissement. La part des résidents originaires d'une autre région atteint 5 %. Avant leur admission, les deux tiers des résidents étaient à leur domicile ou chez un proche, 12 % étaient dans un service de soins de suite ou de réadaptation. Les résidents en logements-foyers étaient hébergés chez eux ou chez un proche dans près de 9 cas sur 10. Cette proportion n'est que de 34 % pour les personnes en unité de soins de longue durée EHPAD et tombe à 17 % pour celles en unité de soins de longue durée non EHPAD.

Age moyen des résidents

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	2003	2007	2003	2007	2003	2007
Bretagne	78 ans et 8 mois	79 ans et 9 mois	84 ans	85 ans et 4 mois	82 ans et 6 mois	83 ans et 11 mois
France	79 ans et 6 mois	80 ans et 3 mois	85 ans et 1 mois	85 ans et 6 mois	83 ans et 8 mois	84 ans et 2 mois

Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

Ancienneté dans l'établissement des présents au 31/12/2007

	Etablissements médicalisés	EHPAD	Maisons de retraite non EHPAD	Logements foyers non EHPAD	USLD non EHPAD	Ensemble
1^{er} quartile	1 an et 1 mois	1 an et 1 mois	1 an et 3 mois	1 an et 4 mois	1 an	1 an et 2 mois
Médiane	2 ans et 9 mois	2 ans et 9 mois	2 ans et 11 mois	3 ans et 3 mois	2 ans et 6 mois	2 ans et 10 mois
3^{ème} quartile	5 ans et 5 mois	5 ans et 6 mois	5 ans et 9 mois	6 ans et 4 mois	4 ans et 11 mois	5 ans et 7 mois

Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

Des résidents davantage dépendants

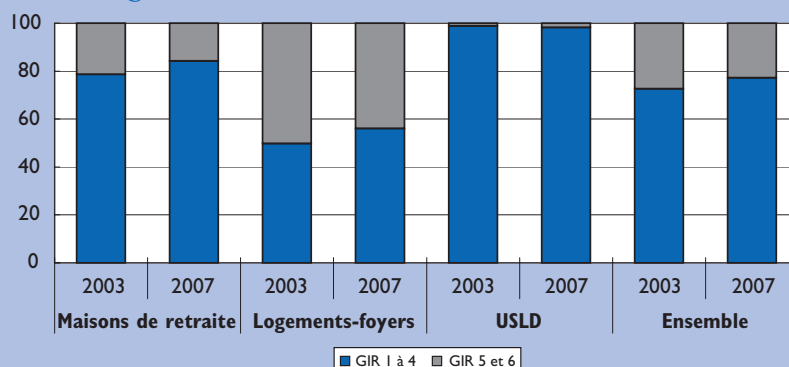
La part de personnes dépendantes, c'est-à-dire évaluées dans les GIR 1 à 4, est en augmentation depuis 2003. Les résidents dépendants passent ainsi de 73 % en 2003 à 77 % des personnes accueillies en 2007. C'est en unité de soins de longue durée et en maison de retraite que leur part est la plus importante avec respectivement 98 % et 84 % des résidents. La proportion des personnes dépendantes devient aussi majoritaire dans les logements-foyers de Bretagne passant de 50 % des résidents en 2003 à 57 % en 2007. Ce dernier résultat est lié à l'augmentation du nombre de logements-foyers ayant signé une convention tripartite et étant donc en mesure d'accueillir des personnes âgées dépendantes.

Au regard des variables évaluatives du niveau de la perte d'autonomie, les gestes qui posent le plus de difficulté sont ceux liés à la toilette et à l'habillement, ainsi 85 % des résidents connaissent des difficultés pour faire leur toilette, 73 % pour s'habiller. Viennent ensuite les problèmes liés à la fonction d'élimination qui touchent 63 % des résidents puis les difficultés d'orientation, de déplacement à l'intérieur et de transfert. Tous ces troubles augmentent avec l'âge. Par contre les problèmes d'incohérence dans le comportement ou pour communiquer qui touchent plus de 6 résidents sur 10 sont aussi fréquents chez les personnes de moins de 75 ans que chez les plus âgées. Ils sont donc probablement à l'origine de l'entrée en établissement des moins de 75 ans.

26 100 emplois dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées

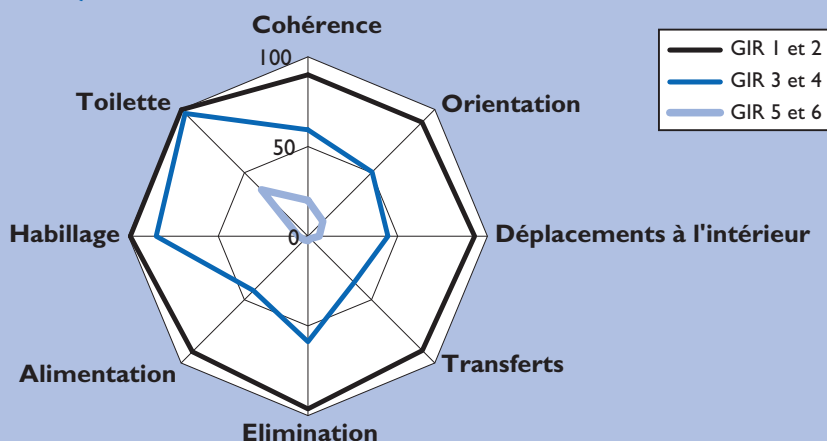
Au 31 décembre 2007, 26 100 personnes sont employées dans les établissements hébergeant des personnes âgées totalisant 22 500 ETP. La très grande majorité de ce personnel est féminin : la proportion de femmes représente 89 % de l'ensemble des effectifs, 94 % du personnel éducatif, 95 % des agents de service (hospitaliers et privés) et 93 % du personnel paramédical. A l'inverse, le personnel médical est masculin à 59 %.

Répartition des résidents par GIR et par catégorie d'établissement



Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

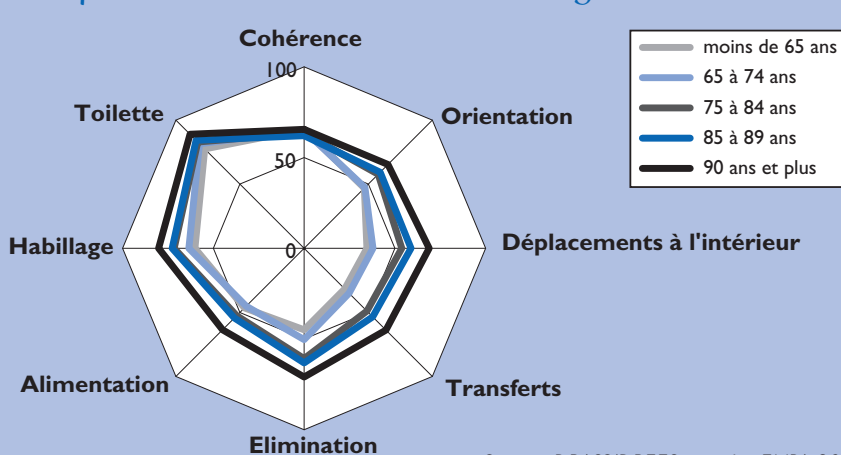
Part des résidents ayant une perte d'autonomie partielle ou totale selon leur GIR



Lecture : 100 % des résidents évalués en GIR 1 et 2 ont une perte d'autonomie partielle ou complète pour la toilette, alors que 37 % des résidents évalués en GIR 5 et 6 ont cette perte d'autonomie.

Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

Part des résidents ayant une perte d'autonomie partielle ou totale selon leur âge



Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

C'est un personnel qui est relativement jeune avec une moyenne d'âge de 40 ans. Dans les années à venir, pour la majorité du personnel, le remplacement des départs à la retraite ne devrait pas

poser trop de difficultés car la proportion du personnel âgé 55 ans et plus est inférieure à 8 %. Par contre, pour le personnel médical, ce n'est pas le cas, 38 % des effectifs sont âgés de 55

LES RÉSIDENTS SOUS PROTECTION JURIDIQUE

Le quart des résidents bénéficient d'une mesure de protection juridique. Ces personnes sont plus jeunes que l'ensemble des résidents avec une moyenne d'âge de 78 ans et 11 mois. Le tiers des personnes sous protection juridique ont moins de 75 ans. Pour une partie d'entre eux, il s'agit probablement de personnes handicapées vieillissantes. Si sur l'ensemble des résidents 7% étaient en établissement pour adultes handicapés ou dans un service psychiatrique, ils sont ainsi 19% s'agissant des personnes sous protection juridique. Sur l'ensemble des résidents sous protection juridique, 85% sont dépendants.

Parmi les personnes accueillies en unités de soins de longue durée, 4 sur 10 sont juridiquement protégées. Cette proportion est de 17% s'agissant des personnes accueillies en logement-foyer EHPAD et de 13% pour celles résidant en logement foyer non EHPAD.

Les associations assurent 39% des protections juridiques suivies des familles avec 34%.

ans et plus 19% ont 60 ans et plus. Le renouvellement de ce personnel dans un contexte général de tension en matière de démographie médicale pourrait s'avérer plus problématique.

Si une personne sur 4 exerce son activité depuis un an ou moins, en moyenne le personnel a une ancienneté dans son poste d'un peu plus de 8 années.

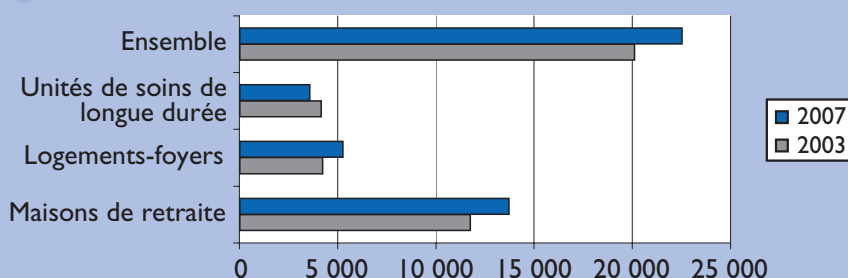
Le travail à temps partiel est très développé, il concerne près de quatre salariés sur dix, avec 12% du personnel qui a une durée de travail inférieure à un mi-temps. Toutes les catégories de personnel sont concernées par le travail à temps partiel, le personnel médical l'est tout particulièrement avec 90% des effectifs à temps partiel.

Près d'une personne sur dix exerce son activité exclusivement de nuit, et 3% du personnel travaille en alternance de jour et de nuit, ce travail de nuit concerne 17% du personnel paramédical et soignant (12% des infirmiers et 19% des aides-soignants) et 14% des agents de service (hospitaliers ou non). Dans les établissements privés, 88% du personnel bénéficie d'un CDI et 8% d'un CDD. Pour le secteur public, 67% du personnel est titulaire, 14% sont contractuels sur un emploi non permanents et 9% non titulaires sur des emplois permanents.

Un taux d'encadrement qui progresse

Le personnel paramédical et soignant représente 43% des emplois des établissements d'hébergement pour personnes âgées, dont 7 sur 10 sont des aides-soignants, avec près de 8 000 emplois. Viennent ensuite les agents de services (7 000 emplois hospitaliers ou non) avec 27% des effectifs et le personnel des services généraux, 16% des effectifs.

Evolution du personnel entre 2003 et 2007 (en ETP)



Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

Profil du personnel

	Effectif	Âge Moyen	Proportion des 55 ans et plus	Ancienneté Moyenne (en année)	% de Femmes
Personnel de direction	1 540	44	16	9,6	83
personnel des services généraux	4 275	43	13	9,9	72
personnel d'encadrement	260	46	10	9,2	87
personnel éducatif, social, d'animation..	1 314	39	6	6,5	94
<i>dont aides médico-psychologiques</i>	542	38	2,6	7,7	95
<i>dont auxiliaires de vie sociale</i>	298	39	10	4,9	100
Personnel médical	353	52	38	6,8	41
Personnel paramédical ou soignant	11 297	39	4	8,8	93
<i>dont infirmiers</i>	2 357	40	6,2	7,7	94
<i>dont aides-soignants</i>	7 962	38	3,9	9,3	93
Agent de service hospitalier (public), agent de service (privé)	7 003	39	9	7,5	95
non défini	37				
Total	26 079	40	8	8,5	89

Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

Entre 2003, date de la dernière enquête et 2007, le taux d'encadrement global défini comme le nombre d'emplois en équivalent temps plein (toutes fonctions confondues) pour 100 places

est passé de 47 à 52 soit une augmentation de 11%. Si l'on exclut du calcul le personnel administratif et celui des services généraux, on obtient alors un taux d'encadrement en personnel

Répartition du personnel en ETP selon la fonction principale exercée

	EHPAD				NON EHPAD				Ensemble
	Maisons de retraite	Logements-foyers	USLD	TOTAL EHPAD	Maisons de retraite	Logements-foyers	USLD	Total non EHPAD	
Personnel de direction	684	266	37	987	43	197	35	275	1 262
personnel des services généraux	1 661	970	61	2 692	92	815	64	971	3 663
personnel d'encadrement	148	18	27	195	8		40	48	241
personnel éducatif, social, d'animation..	630	214	44	888	4	171	27	202	1 090
<i>dont aides médico-psychologiques</i>	368	69	25	462	1	14	21	36	498
<i>dont auxiliaires de vie sociale</i>	70	94		164		74		74	238
Personnel médical	64	13	20	97	3		16	19	116
Personnel paramédical ou soignant	5 634	1 392	986	8 012	352	285	1 316	1 953	9 965
<i>dont infirmiers</i>	1 176	228	244	1 648	77	27	324	428	2 076
<i>dont aides-soignants</i>	4 229	1 039	718	5 986	267	245	944	1 456	7 442
Agent de service hospitalier (public), agent de service (privé)	4 061	645	365	5 071	309	260	524	1 093	6 164
Total	12 882	3 518	1 540	17 940	811	1 728	2 022	4 561	22 501

Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

Taux d'encadrement dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007

	EHPAD			NON EHPAD			ENSEMBLE		
	Taux d'encadrement global	Taux hors administration et services généraux	Taux personnel médical et paramédical	Taux d'encadrement global	Taux hors administration et services généraux	Taux personnel médical et paramédical	Taux d'encadrement global	Taux hors administration et services généraux	Taux personnel médical et paramédical
Côtes-d'Armor	51	38	23	40	26	16	50	37	22
Finistère	56	46	28	43	30	17	54	44	27
Ille-et-Vilaine	52	41	20	49	41	25	51	41	22
Morbihan	59	48	26	38	23	13	52	40	22
Bretagne	55	43	25	43	31	19	52	40	23
France entière	57	46	25				50	39	21

Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

directement en contact avec les résidents. Ce taux restreint est en 2007 de 40 ETP pour 100 places en progression de 14 % par rapport à 2003. Il résulte de recrutements supplémentaires en particulier de personnel para-médical et d'agents de services nécessaires pour une prise en charge d'une population de moins en moins autonome. Ainsi de 2003 à 2007, les emplois paramédicaux et d'agents de service sont passés de 14 140 ETP à 16 130 ETP. Pour les EHPAD qui accueillent les résidents les plus dépendants, le taux d'encadrement global est de 55 alors que dans les autres établissements non EHPAD, il s'élève à 43 ETP pour 100 places. Au niveau national ce taux est supérieur

et s'élève à 57 ETP pour 100 places. Ainsi le taux d'encadrement est d'autant plus élevé que le GMP de l'établissement est fort. Il varie de 25 ETP (30 en 2003)

pour 100 places pour les établissements dont le GMP est inférieur à 300 à 69 (66 en 2003) pour ceux dont le GMP est supérieur à 800.

Evolution du taux d'encadrement moyen selon le GMP des EHPA entre 2003 et 2007

EHPA ayant un GMP	Taux d'encadrement	
	2003	2007
inférieur à 300	30	25
compris entre 300 et moins de 600	42	45
compris entre 600 et moins de 800	52	56
supérieur à 800	66	69
Ensemble des EHPA	47	52

Source : DRASS/DREES, enquête EHPA 2007

L'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées est une enquête nationale DREES (direction de la recherche des études et statistiques) gérée au niveau régional par les DRASS. Les unités enquêtées sont issues du fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) : maisons de retraite, logements foyers, unités de soins de longue durée, centres d'hébergement temporaires. La collecte des informations donne la situation des établissements au 31 décembre 2007. Elle fournit notamment des données sur l'activité des établissements et sur l'aménagement des bâtiments. Elle présente les principales caractéristiques du personnel ainsi qu'une description de la clientèle hébergée et des sorties définitives de la structure. L'interrogation est exhaustive. Le taux de réponse des établissements de la région était de l'ordre de 75 %. Afin d'intégrer au mieux les résultats des établissements non répondants, des redressements statistiques ont été effectués par pondération des données en tenant compte de la catégorie d'établissement, du département et des capacités obtenues dans le fichier FINESS.

L'outil AGGIR permet d'évaluer la perte d'autonomie à partir du constat des activités effectuées ou non par une personne seule. La grille AGGIR regroupe ainsi les personnes en 6 GIR (groupe iso-ressources) des plus dépendantes (GIR 1) aux moins dépendantes (GIR 6). L'évaluation se fait sur la base de 10 variables relatives à la perte d'autonomie physique et psychique qui sont utilisées pour le calcul du GIR.

Le **GMP** (GIR moyen pondéré) permet de mesurer la dépendance moyenne d'un groupe de résidents en tenant compte à la fois du nombre de résidents classés dans chaque GIR et de l'importance réelle de la dépendance, en attribuant à chaque GIR un coefficient de pondération variant de 1000 pour le groupe de personnes les plus dépendantes (GIR 1) à 70 pour les moins dépendantes (GIR 6).

> > Pour en savoir plus :

- ✓ « L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007 » études et résultats, n°689 mai 2009, DREES.
- ✓ « Les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007 » études et résultats, n°699 août 2009, DREES.
- ✓ « Les établissements d'hébergement pour personnes âgées en Bretagne en 2007 : activité et caractéristiques des structures », l'info statistique n°14 décembre 2009, DRASS de Bretagne.

DRASS de Bretagne

20, rue d'Isly - 35042 RENNES Cedex - Tél. : 02 99 35 29 00 - Fax : 02 99 30 59 03
Email : dr35-statistiques@sante.gouv.fr - Site : <http://bretagne.sante.gouv.fr>

Pour tout renseignement appeler le service statistique au 02 99 35 29 77

Directeur de la Publication : M. GALARD
Rédacteur en chef : Mme Véronique BOITARD (statisticienne)
ISSN : 1778-0349